

Demande de raccordement d'une Installation de Consommation de puissance supérieure à 36 kVA, au Réseau Public de Distribution BT géré par Enedis

Identification : Enedis-FOR-RAC_12E

Version : 5.0

Nb. de pages : 8

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
3.0	23/07/2018	Intégration de la Demande de raccordement anticipée Prise en compte du Décret no 2018-402 du 29 mai 2018 relatif aux réseaux intérieurs des bâtiments	2
4.0	02/12/2019	Prise en compte de l'article L. 342-2 du code de l'énergie	3
5.0	18/01/2021	Prise en compte de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités Prise en compte de la délibération CRE n°2019-275 du 12 décembre 2019	4

Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Enedis-PRO-RAC_14E : « Procédure de traitement des demandes de raccordement d'une installation individuelle de consommation ou de consommation individuelle ou collective en BT de puissance supérieure ou égale à 36 kVA au Réseau Public de Distribution concédé à Enedis »

Enedis-NOI-RAC_03E : « Autorisations et mandats dans le cadre des raccordements traités par Enedis » et formulaires associés.

Résumé / Avertissement :

Ce document est à utiliser pour une demande de raccordement d'une Installation de Consommation de puissance supérieure à 36 kVA, au le Réseau Public de Distribution BT géré par Enedis.

Ce document ne permet pas de faire une demande de raccordement pour un bâtiment à usage principal de bureau répondant aux critères définis par le décret 2018-402 du 29 mai 2018. La demande de raccordement est à formuler par le document Enedis-FOR-RAC_14E.

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à remplir par le Demandeur d'un raccordement au Réseau Public de Distribution géré par Enedis.

Ce document permet au client de faire une demande :

- de raccordement complète,
- et/ou une demande de raccordement anticipée, pour connaître les estimations techniques et financières de son projet.

Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le Demandeur.

Le formulaire prêt à remplir associé à cette note est disponible sur le site internet d'Enedis www.enedis.fr

DEMANDE DE RACCORDEMENT D'UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION DE PUISSANCE SUPÉRIEURE A 36 KVA AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION BT GÉRÉ PAR ENEDIS

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Pour la demande de raccordement complète, la Proposition de Raccordement (devis) qui découle des informations que vous nous avez communiqué, devient caduque si le descriptif du projet évolue. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de la prendre en considération.

Pour la demande de raccordement non complète, le demandeur peut adresser à Enedis une demande anticipée de raccordement consistant à obtenir une proposition de raccordement avant complétude du dossier. Il peut s'agir par exemple de demande faite à Enedis avant l'obtention par le client, et donc leur transmission à Enedis, de l'ensemble des documents administratifs (permis de construire, soumission appel d'offres, ...). Cette demande, facultative, enclenche de façon anticipée la procédure de raccordement.

La Proposition de Raccordement Avant Complétude (PRAC) du dossier fait l'objet d'une demande d'avance à valoir sur le montant de la proposition de raccordement avec complétude, uniquement si la demande de raccordement complète est soumise à Enedis dans les trois mois de validité de la PRAC. La proposition de raccordement avant complétude du dossier présente :

- la solution technique permettant le raccordement de l'Installation sur la base des critères étudiés ;
- une estimation de la contribution au coût du raccordement, sur la base du barème de raccordement en vigueur au moment de la demande ;
- une estimation des délais de réalisation des travaux du raccordement ;
- le cas échéant, pour les Installations individuelles en HTA, une estimation des éventuelles limitations temporaires du soutirage de l'Installation, ainsi qu'une estimation du délai nécessaire à la levée des contraintes.

Dans les deux cas, demande complète ou demande anticipée de raccordement, la demande de raccordement est instruite en prenant en compte la situation du réseau existant au moment de l'étude et l'implantation du poste de livraison en limite de parcelle, conformément à la procédure de traitement des demandes de raccordement Enedis-PRO-RAC_14E publiée sur le site internet d'Enedis. Elle prend également en compte le respect des contraintes de transit et de tension sur les Réseaux Publics de Distribution et le cas échéant sur le Réseau Public de Transport, complétée par le respect des niveaux de perturbation admissibles au point de livraison de l'Installation, le respect du plan de protection, le respect de la transmission du signal tarifaire...

Votre projet d'Installation sera réputé respecter les niveaux réglementaires de perturbations admissibles au Point de Livraison.

Les canalisations à créer ou à modifier pour assurer le raccordement de votre projet ne feront l'objet d'aucune recherche approfondie de tracé et ne prendront pas en compte les éventuelles contraintes liées à la voirie et au franchissement d'obstacles particuliers.

Pour une demande de raccordement concernant à la fois consommation et production, il convient d'envoyer à l'Agence de Raccordement Électricité PRODUCTION (ARÉPROD) de la région concernée le formulaire Enedis-FOR-RAC_36E.

Par ailleurs, Enedis rappelle l'existence de sa Documentation Technique de Référence (DTR), de son Référentiel Clientèle, de son Barème de raccordement et du Catalogue des prestations, téléchargeables sur son site internet www.enedis.fr.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Accueil Raccordement d'Enedis dont dépend votre projet. Les coordonnées de ces accueils sont disponibles sur le site internet d'Enedis www.enedis.fr.



A : DEMANDE DE RACCORDEMENT :

A1 : VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT :

COMPLETE¹

ANTICIPEE²

MODIFICATIVE³

A2 : VOUS SOUHAITEZ QUE LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT SUR LES OUVRAGES DEDIES A VOTRE INSTALLATION (EXTENSION ET/OU BRANCHEMENT) POUVANT EMPRUNTER LE DOMAINE PUBLIC, LE DOMAINE PRIVE DE TIERS ET VOTRE PARCELLE :

■ SOIENT REALISES PAR ENEDIS

■ SOIENT REALISES PAR VOUS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.342-2 DU CODE DE L'ENERGIE

A3 : CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

■ le présent document complété et signé par vos soins ;

■ un plan de situation (échelle 1/25000^{ème} ou 1/10000^{ème}) avec :

- l'identification des limites de la parcelle concernée ;

■ un plan de masse de l'opération (échelle 1/200^{ème} ou 1/500^{ème}) avec :

- l'emplacement souhaité du coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret ou une armoire accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé ;
- la localisation souhaitée du coffret de contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée (comprenant en général le Dispositif de Comptage) si l'emplacement est différent du CCPI ;
- le tracé reliant ces deux équipements, dans le cas où ils ne se situent pas au même endroit.

Pour une demande de raccordement complète, vous devrez également fournir obligatoirement :

- une copie de l'Autorisation d'Urbanisme, le cas échéant, le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).

¹ Le Demandeur transmet l'ensemble des documents : fiche de collecte, plans et autorisations de construire, avec sa demande

² Le Demandeur souhaite faire une demande anticipée dans l'attente de compléter sa demande par exemple des autorisations de construire à venir

³ Le demandeur souhaite apporter des modifications à sa demande précédente

B : INTERVENANTS DU PROJET

B1 : Demandeur du raccordement. C'est le bénéficiaire du raccordement. Tous les documents contractuels sont établis à son nom.

- Particulier :** NOM – Prénom :
- Société :** Raison Sociale⁴ : Siret :
- Forme juridique : Type d'entreprise : ME PME ETI GE
- Secteur économique principal (niveau du groupe 4 de la NACE) :
- Collectivité locale :**
- SIRET du Budget : Code service : Code engagement :

Le cas échéant, **représenté par M. ou Mme⁵** : dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse de correspondance :

N° et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Télécopie : Courriel :

B2 : Tiers habilité (qui assure tout ou partie du suivi de la demande de raccordement) : Oui Non

Si **OUI**, le Demandeur du raccordement habilite un tiers sous la forme d' **une Autorisation** **un Mandat**

Si **autorisation**, le Demandeur permet d'exprimer la demande de raccordement auprès d'Enedis et de prendre connaissance des informations relatives à ce raccordement.

Si **mandat**, le Demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de ⁶ :

- signer en son nom et pour son compte tout document contractuel relatif au raccordement. Ces documents étant rédigés au nom du Mandant ;
- procéder en son nom et pour son compte aux règlements financiers, émis au nom du Mandant, relatifs au raccordement.
- en cas de recours à l'article L. 342-2 du code de l'énergie : exécuter en son nom et pour son compte le contrat de mandat L. 342-2 et ses annexes (sous réserve de satisfaire aux critères énumérés à l'annexe 1 de la note Enedis-PRO-RAC_2⁶).

Une copie du mandat ou de l'autorisation (Enedis-NOI-RAC_03E) doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

Personne / société habilitée :

Le cas échéant, **représenté par M. ou Mme⁷** : dûment habilité(e) à cet effet.

N° et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Télécopie : Courriel :

⁴ Dénomination et forme sociale, adresse du siège, n° RCS, capital social, qualité

⁵ Prénom, Nom, suivi de Titre / Fonction

⁶ Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat

⁷ Prénom, Nom, suivi de Titre / Fonction

B3 : Prestataire du Demandeur

(Il peut s'agir l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'Installation électrique de l'opération).

NOM – Prénom :

Raison Sociale :

N° et nom de la voie :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Télécopie : Courriel :

C : ADRESSE DE FACTURATION si elle est différente de l'adresse du Demandeur ou du tiers mandaté

Adresse de l'envoi de la facture de raccordement

Nom / Dénomination :

N° et nom de voie :

Code postal : Commune :

D : IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Dénomination du Site : N° de SIRET :

Coordonnées GPS du Site:

N° et nom de la voie :

.....

Code postal Commune :

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme ?

Oui (transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme) Non

Existe-t-il d'autres Points de Livraison sur le Site ? Oui Non

L'Installation est-elle située sur une ZAC ? Oui Non

E : CALENDRIER DU PROJET

Date souhaitée de la mise en exploitation du raccordement :

Date envisagée de la mise en service de vos Installations :

F : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

F1 : Puissance de raccordement

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au Réseau Public de Distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à Enedis de mener les études techniques nécessaires au raccordement. Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassent cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'Installation seront à la charge de l'utilisateur.

Pour les puissances charnières de 60 kVA et 120 kVA, le client choisit le dimensionnement inférieur ou supérieur. Dans le barème de facturation les valeurs de PR correspondants aux puissances charnières ont été intégrées dans le palier inférieur. Elles correspondent aux puissances maximales que le client peut souscrire respectivement dans le palier 100 A et 200 A. Si le client souhaite bénéficier du palier supérieur alors passer la PR à 72 kVA (ou 144 kVA) afin de déclencher la facturation et la réalisation du palier à 200A ou 400 A,

Les valeurs de PR exprimées en kVA sont :

48	60	72	84	96	108	120	144	168	192	216	250
Palier 100 A		Palier 200 A					Palier 400 A				

Indiquez une valeur comprise entre 37 et 250 kVA :

Puissance de raccordement demandée (en kVA) :

F2 : Eléments de votre raccordement

Votre raccordement comprend deux ensembles principaux qu'il est important pour nous de localiser précisément :

- le coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret ou une armoire accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé ;
- le coffret contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée.

Le coffret de branchement à puissance surveillée héberge l'interrupteur-sectionneur à coupure visible et en en général le compteur. Il est placé soit dans une armoire fournie par Enedis (raccordement de référence), soit dans votre local technique (autre configuration). Dans ce dernier cas, les dimensions minimales à prévoir pour l'Installation du coffret sont : H x l x p [cm] : 110 x 60 x 45.

F3 : Importance de la localisation des éléments de votre raccordement

Il existe deux configurations possibles, avec, dans tous les cas, le CCPI accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé. La différence entre les deux configurations porte sur l'emplacement du coffret de contrôle-commande du branchement à puissance surveillée.

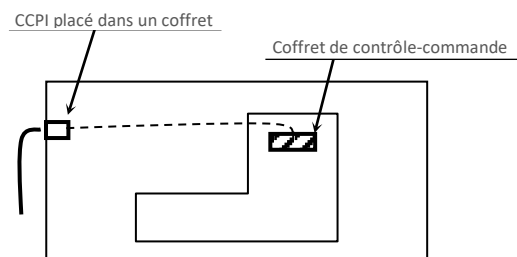
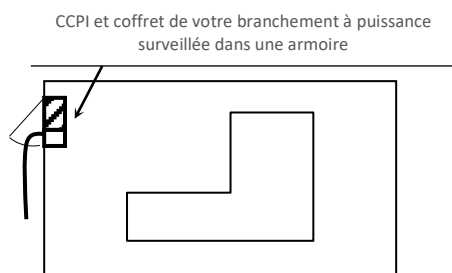
Cocher la configuration que vous souhaitez :

Raccordement de référence

Le coffret de contrôle commande est positionné à côté du CCPI dans une armoire, accessible depuis le domaine public.

Autre Configuration

Le coffret de contrôle commande est intégré dans votre bâtiment, dans un local technique par exemple.



Il est indispensable que vous localisiez le CCPI et le coffret de contrôle commande sur le plan de masse de votre opération, que vous nous fournirez.

Si vous souhaitez un raccordement différent du raccordement de référence :

- indiquez la distance entre l'emplacement du coffret CCPI et le coffret de contrôle-commande : mètres ;
- souhaitez-vous réaliser la tranchée en domaine privé et fournir le fourreau ? Oui (recommandé) Non
(Le diamètre du fourreau sera précisé dans la proposition).

F4 : Précisions sur les appareils électriques de votre Installation

La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareil que comporte votre Installation. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

Vos Installations comportent :

- | | | | |
|-----------------------------------|---|---------------------------------------|---|
| autoproduction : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | pompes à chaleur : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| appareils de radiologie : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | climatisation : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| machines à souder : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | chaudière électrique : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| ascenseur ou monte-charge : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | onduleur de puissance : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| engins de levage (pont roulant) : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | nombre important d'ordinateurs (PC) : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| concasseur : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | compresseur de fluides : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

Le cas échéant, merci de nous préciser également les éléments suivants :

Puissance des moteurs (en kVA) :

Puissance totale des process de **type traction** électrique (en kVA) :

F5 : Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques

- Est-il prévu l'alimentation d'au moins une borne de recharge de véhicules électriques : Non Oui
Si oui, ce point de livraison est-il dédié uniquement à la recharge de véhicules électriques : Non Oui
- Adresse des bornes de recharge :
- Le ou les bornes installées sont-elles ouvertes au public : Non Oui
Si oui, coordonnées GPS de la ou les bornes ouvertes au public :
- Puissance dédiée à la recharge (pour les points de livraison non dédiés à la recharge de véhicules électriques) : kVA
- Nombre de point de charge :
- Type de bornes de recharge : Recharge uniquement Recharge / ré-injection
- Usage des bornes de recharge : Particulier Immeuble d'habitation Professionnel
 Voie publique ou parking public Bureaux/commerces/loisirs Autres :

F6 : Mise à disposition d'un accès téléphonique pour le télérelevé

Pour le suivi de vos consommations vous allez disposer d'un compteur électronique qui peut être relevé à distance, et donc sans gêne pour vous. Ce dispositif requiert simplement que votre compteur soit connecté à votre système de communication téléphonique.

Plusieurs fois par an, notre système interrogera votre compteur à des horaires de moindre utilisation de votre ligne (en général, entre 0 h 00 et 6 h 00 du matin). Cet échange dure approximativement 3 minutes.

Tout appel sur la ligne concernée, entrant ou sortant, déconnecte notre système ; vous restez bien sûr prioritaire sur l'utilisation de votre ligne. À l'approche de la mise en service de vos Installations, vous recevrez un courrier de demande de confirmation de votre accord pour la mise en place de ce dispositif.

Nous vous remercions de nous indiquer d'ores et déjà si la mise en œuvre de ce dispositif est envisageable :

Oui Non

G : VALIDATION DES INFORMATIONS

Enedis établira une Proposition de Raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date :

Nom - Prénom du signataire :

Signature⁸ :

Fonction :

H : COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par courrier ou par mél, à l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.

Les coordonnées de l'accueil de votre région sont accessibles sur le site d'Enedis : www.enedis.fr dans l'espace dédié au raccordement : en saisissant votre code postal ou le nom de votre commune dans la zone « Accueil Raccordement », vous obtiendrez les coordonnées complètes de l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.

⁸ Signature du Demandeur du raccordement ou du tiers habilité